

## Annexe : Calendrier détaillé des nouvelles échéances fiscales des entreprises

Calendrier échéances fiscales des entreprises		Avril	Mai	Juin	Juillet
<b>Impôt sur les sociétés (IS) et liasses</b>					
Solde 2019	Relevé de solde (2572)		15/05	au plus tard le 30/06	
	Paiement		15/05	au plus tard le 30/06	
Liasse fiscale 2019 (y/c exercices clos en janvier et février)	Entreprise à l'IS		20/05	30/06	
	Entreprise à l'IR (BIC/BNC/BA)		20/05	30/06	
	Associations (2070)	05/05		30/06	
	SCI (2071)	05/05		30/06	
	SCI (2072)		20/05	30/06	
	Périmètre d'intégration fiscale			30/06	
<b>Impôt sur le revenu (IR)</b>					
Déclaration rev. 2019	Revenus BIC/BNC/BA/RF			12/06	30/06 si dématérialisé
<b>CVAE</b>					
Solde 2019	Déclaration 1329-DEF			au plus tard le 30/06 pour les débitrices	
Répartition 2019	Paiement		05/05 (délai de rigueur pour les créditrices)	au plus tard le 30/06	
	Déclaration 1330		05/05	30/06	
<b>Autres</b>					
DAS2 / droits d'auteur	Déclaration		15/05	30/06 ..	ou DSN déposée en août (au plus tard) ▶
Contrib. audiovis. pub.	Déclaration et paiement sur CA3	15-24/04	Reporté de 3 mois pour les secteurs de l'hébergement et de la restauration		15-24/07

**Légende :**

Date initiale reportée

Date initiale conservée

Date reportée

